

Tour des Arcets - 117R

CC de la Station des Rousses-Haut Jura - Prémanon



Vététistes sur la Station des Rousses (© Jura Tourisme)

Cet itinéraire assez sportif vous offre de beaux points de vue, notamment sur la vallée de la Bienne et le Mont Fier, et de jolis passages dans la forêt typique du Haut-Jura.

Suivre le balisage n°117 rouge

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 1 h

Longueur : 7.6 km

Dénivelé positif : 340 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Naturel

Itinéraire

Départ : Prémanon

Arrivée : Prémanon

Balisage : ▶ Boucle VTT

Communes : 1. Prémanon

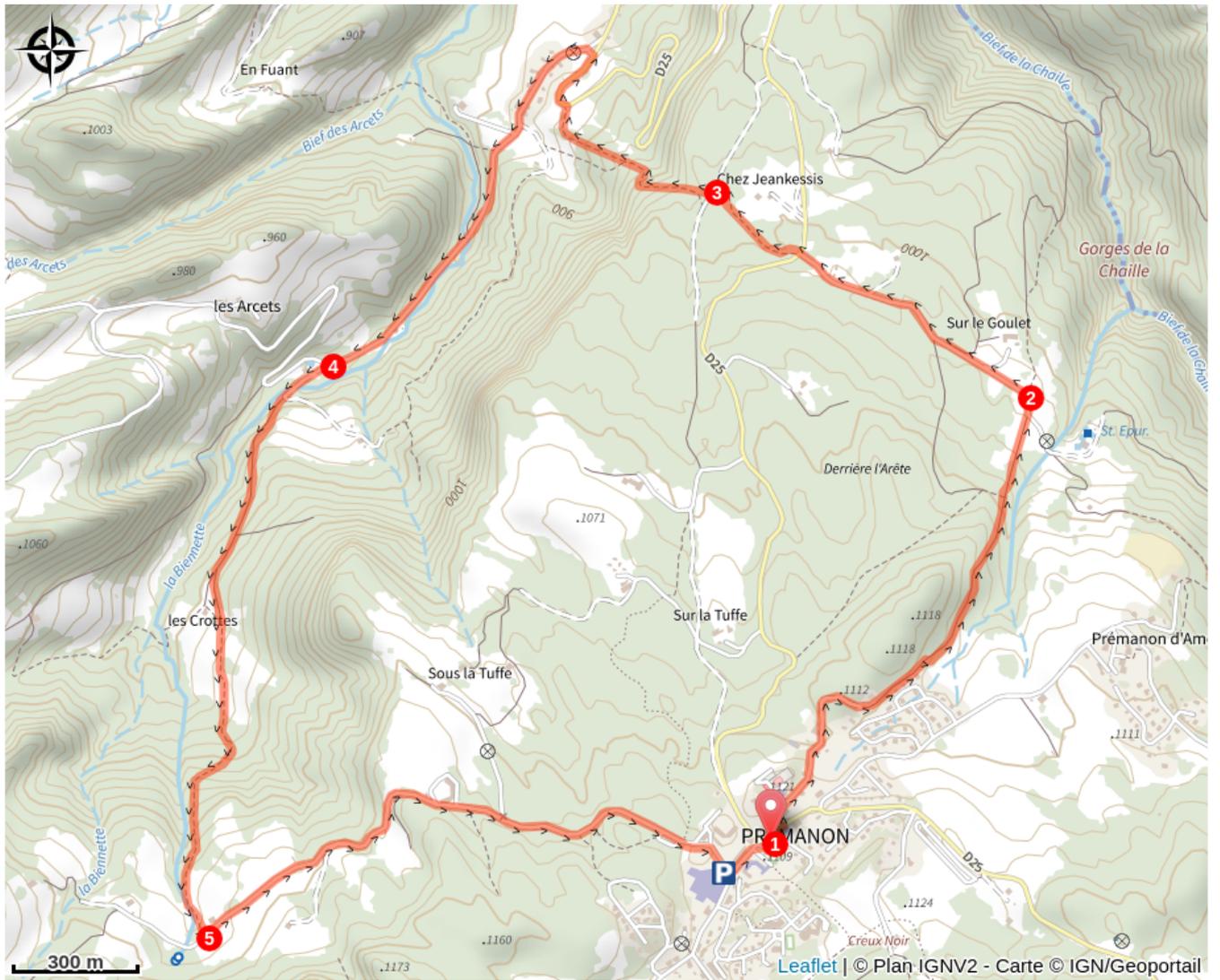
Profil altimétrique



Altitude min 861 m Altitude max 1130 m

1. **0 km** - Au départ du centre village de Prémanon (carrefour **PRÉMANON CENTRE**), prenez la direction de l'**Abbé Barthelet**. Prenez tout de suite à gauche la petite route qui passe devant le kiosque direction **Sur le Goulet**, montez sur quelques mètres et tournez à droite. La route se transforme ensuite en sentier.
2. **1.3 km** - Arrivé à **Sur le Goulet**, suivez à gauche la route goudronnée en direction de **Chez Jeankessis**. La petite route débouche sur la Route Départementale 25, traversez-la avec prudence et continuez votre parcours en face sur le sentier.
3. **2.3 km** - Au carrefour **Chez Jeankessis**, poursuivez tout droit le petit sentier en direction du **Chemin des Crottes** qui descend dans la vallée de la Biennette. Soyez prudents dans la descente, certains passages raides nécessitent de descendre du vélo selon votre niveau.
4. **4.2 km** - Au carrefour du **Chemin des Crottes**, quittez la route pour suivre le chemin à gauche qui longe la Biennette et remonte en direction de **Sous les Pellas**.
5. **5.8 km** - A **Sous les Pellas**, suivez la route goudronnée à gauche en direction de **PRÉMANON** pour revenir au centre du village en passant par la **Route du Mont Fier, JARDIN DES RANDONNEURS** et **Prémanon Patinoire**.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis les Rousses, prendre la direction de Prémanon par la D29. Aux Jouvencelles, prendre à droite la D25 pour rejoindre le centre de Prémanon.

Parking conseillé

Parking de l'Office du Tourisme de Prémanon

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Lieux de renseignement

Office de tourisme de la Station des Rousses

495 rue Pasteur, 39220 LES ROUSSES

infos@lesrousses.com

Tel : 03 84 60 02 55

<https://www.lesrousses.com/>

